



RÈGLEMENT DE LOCATION DES PÉDALOS ET DES BARQUES



➤ ZONE DE NAVIGATION

Partie droite du plan d'eau du Canada sans dépasser la ligne de bouées jaunes

➤ ÂGE ET RESPONSABILITES

Les enfants jusqu'à 14 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure (+ de 18 ans)

Pour les mineurs, un document de décharge de responsabilité du loueur est à remplir et signé par les parents.

Pour les adultes, un document de décharge de responsabilité du loueur est à remplir et signé par l'utilisateur.

➤ GILET DE SAUVETAGE

Il est OBLIGATOIRE → pour les moins de 18 ans

→ pour les personnes ne sachant pas nager

Il est CONSEILLÉ → pour tous les utilisateurs

➤ TEMPS DE NAVIGATION

Merci de respecter le temps de navigation d'une ½ heure entre la prise du pédalo et son retour

➤ BAIGNADE INTERDITE

➤ ANIMAUX INTERDITS

➤ ALCOOL INTERDIT ainsi que les PERSONNES ALCOOLISÉES

L'état d'ébriété sur les espaces publics est puni par la loi. (Articles L 3341-1 et R 3353-1 du code de santé publique)

➤ SACS ET CASQUES MOTOS INTERDITS

Merci d'utiliser les casiers mis à votre disposition

➤ LA VILLE DE BEAUVAIS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE, DE VOL ET DE DÉTÉRIORATION DE VOS EFFETS PERSONNELS.